



Avis d'audience

Le 2 août 2011

Réf. 2011-H-112

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en août pour étudier le Document d'information sur la portée des lignes directrices spécifiques au projet pour la préparation de l'Énoncé des incidences environnementales à l'égard du projet d'agrandissement de Key Lake, proposé par Cameco Corporation (Cameco). L'établissement de concentration d'uranium de Key Lake se trouve dans le Nord de la Saskatchewan.

Cameco demande à la Commission l'autorisation d'augmenter la production annuelle moyenne d'uranium et d'augmenter la capacité de stockage des stériles. La Commission examinera la portée du projet ainsi que la portée de l'évaluation du projet d'agrandissement de Key Lake.

L'audience afin d'étudier les Lignes directrices proposées pour l'EE se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et Cameco. Le public n'aura pas la possibilité d'y participer.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et pris une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision*, sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disponibilité du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire de Cameco ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard
Agente de tribunal
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284
Télec. : 613-995-5086
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca